

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que le conseil communal a approuvé les modifications suivantes du règlement de circulation de la commune de Hesperange :

Date de la séance	Objet	Approbation
03.06.2022	Règlement général de la circulation – modifications à durée déterminée : <ul style="list-style-type: none">• Fentange, op der Sterz• Howald, rue des Scillas• Howald, avenue Grand-Duc Jean• Howald, rue Eugène Welter• Howald, rue des Scillas• Howald, route de Thionville• Howald, rue des Scillas – Allée Drosbach• Fentange, op den Aessen• Howald, rue des Scillas - Rangwee	Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 16.06.2022 et par Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 12.07.2022, référence 322/22/CR

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 18 juillet 2022.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Bourgmestre,



Le Secrétaire,

